

# Point presse

## 27 octobre 2020



**VILLE DE LOURDES**



#TousAntiCovid

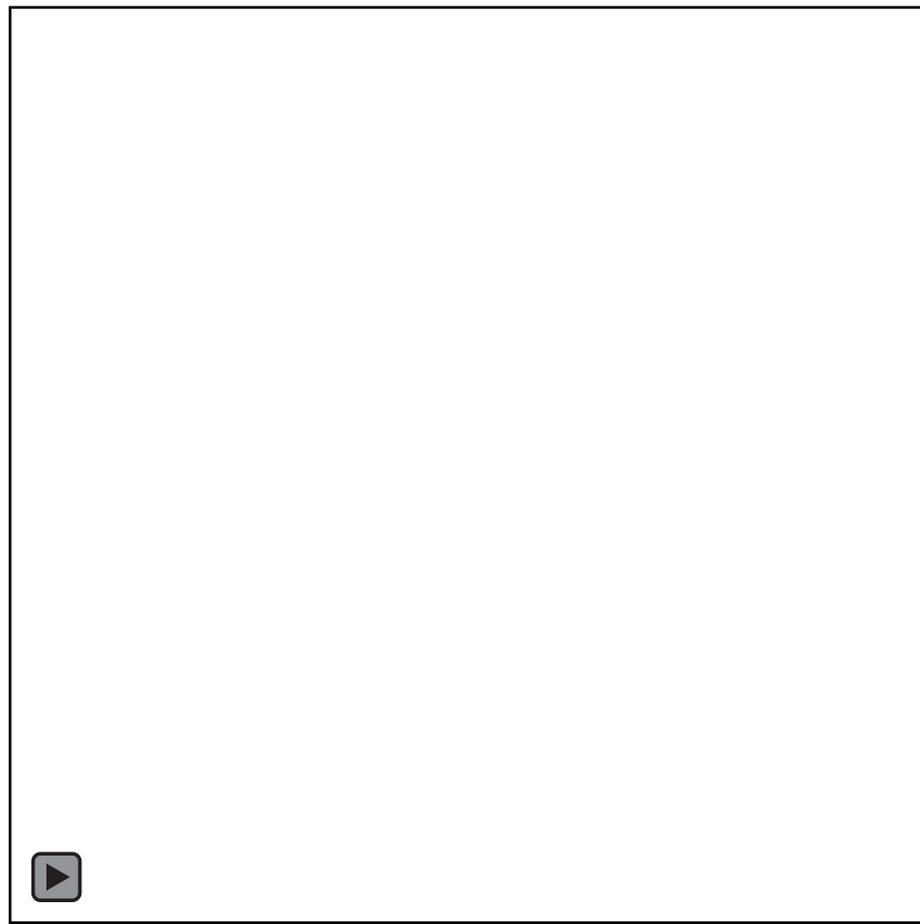


**#Tous  
AntiCovid**



#TousAntiCovid

## Point sur la situation sanitaire au mardi 27 octobre 2020





#TousAntiCovid

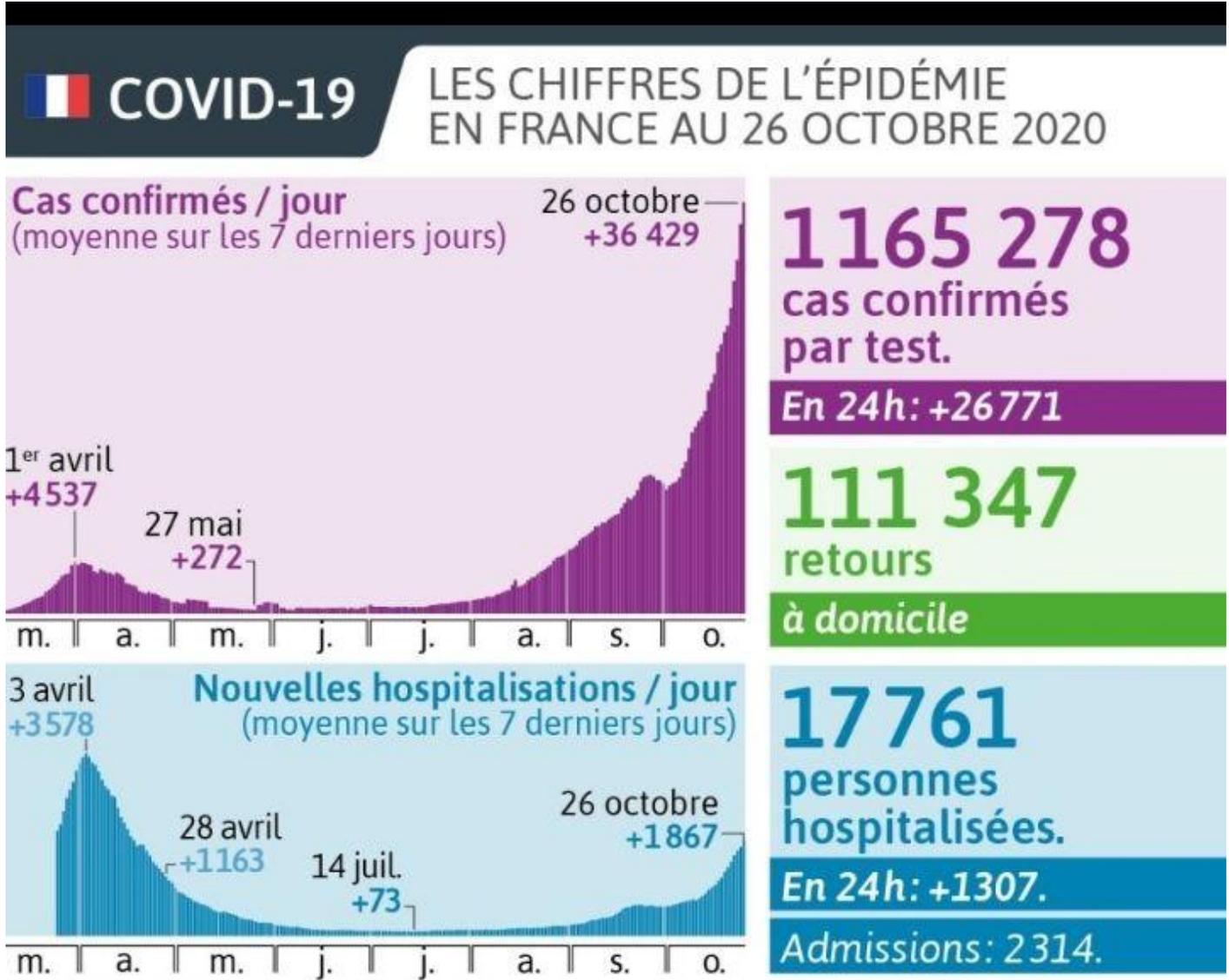
## Informations générales

**Cet après-midi, le Premier ministre recevra les Présidents des chambres du Parlement, les dirigeants des partis politiques, des groupes parlementaires, des associations d'élus, et dans la foulée les représentants des organisations syndicales pour faire le point sur la situation sanitaire.**



VILLE DE LOURDES

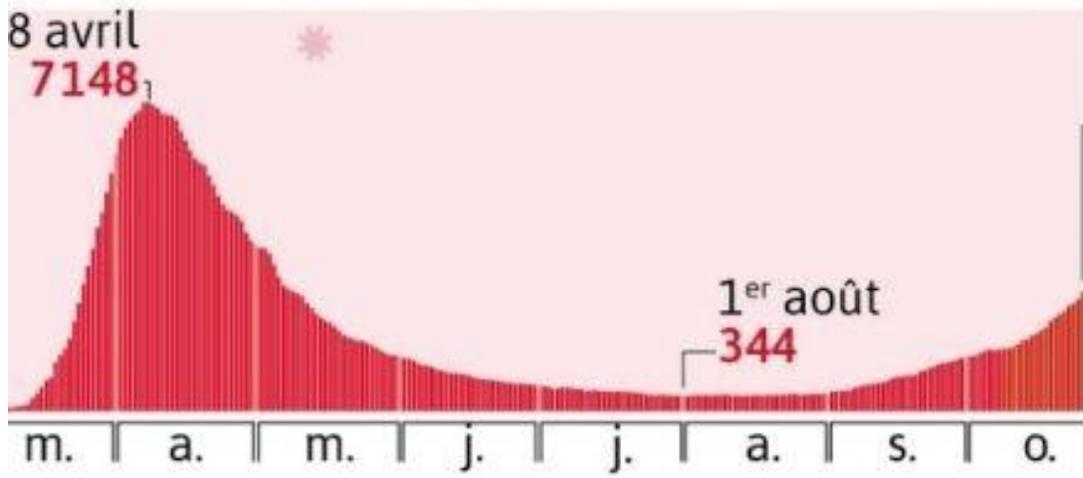
#TousAntiCovid





VILLE DE LOURDES

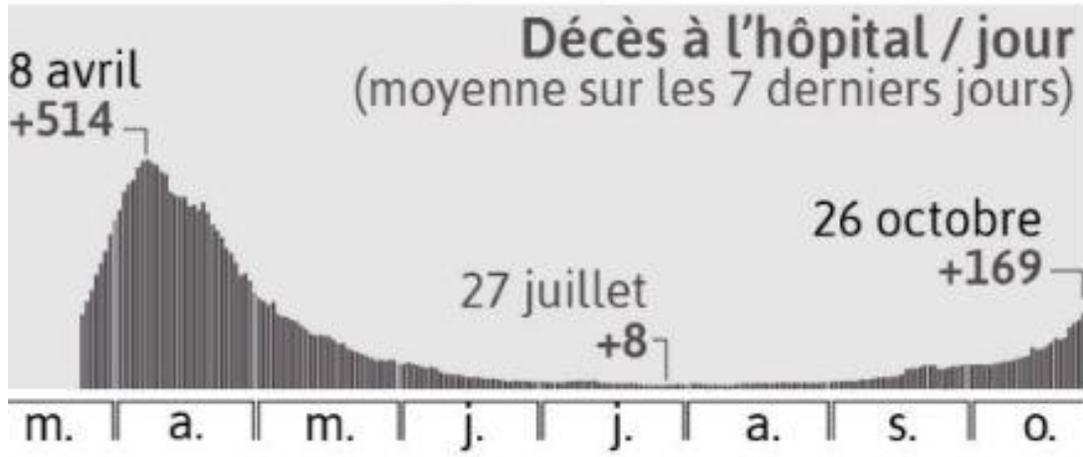
#TousAntiCovid



**2761**  
patients  
en réanimation.

En 24h: +186.

Admissions: 357.



**34 994** morts

dont **23 868** et **11 126**  
à l'hôpital. en Ehpad.

En 24h: +257. Au 23 oct.

\*moyenne sur 7 jours.

Sources: ministère des Solidarités et de la Santé, Santé publique France.





**#TousAntiCovid**

**Il est donc nécessaire d'atteindre un niveau de sérieux et de responsabilité plus conséquent.**

**C'est pourquoi, je le répète, il est impérieux d'inverser la tendance actuelle.**

**Je lance un appel citoyen à l'auto-responsabilisation solidaire.**



**#TousAntiCovid**

**Au niveau départemental, la situation sanitaire est maîtrisée mais très tendue :**

- Taux d'incidence : 284,8**
- 30 hospitalisations**
- Les 12 lits de réanimation sont occupés, possibilité de monter à 16 mais pas au-delà**



**#TousAntiCovid**

## **Quelques explications sur l'arrêté préfectoral du 24 octobre 2020**

- Quels sont les établissements concernés par la fermeture ?**



**#TousAntiCovid**

- **L'Etat et le Préfet via des décrets et/ou des arrêtés interdisent l'ouverture de tous les débits de boisson identifiés dans le type N du Code de la construction et de l'habitat**

## Comment savoir quels sont les établissements concernés ?

- Il faut vérifier, auprès de la CCI, le régime auquel les commerces sont rattachés
- Il faut également regarder le code APE

C'est l'activité principale qui va déterminer l'application du décret.



**#TousAntiCovid**

**Par exemple, une licence 4 ou 3 de débits de boisson ne peut pas ouvrir.**

**Dans les hôtels, les bars sont fermés. Le room-service est autorisé et les restaurants soumis aux règles de fermeture**



## Code NAF / APE 5630Z Débits de boissons

#TousAntiCovid

*Cette sous-classe comprend les activités de préparation et de service de boissons destinées à la consommation sur place*

**→ Cette sous-classe comprend :**

- les bars
- les cafés
- les discothèques et les pistes de danse où le service de boissons est prédominant
- les vendeurs de boissons itinérants

**→ Cette sous-classe ne comprend pas :**

- la revente de boissons emballées/préparées
- la vente au détail de boissons par le biais de distributeurs automatiques (cf. 47.99B)
- les discothèques et les pistes de danse où le service de boissons n'est pas prédominant (cf. 93.29Z)

## Code NAF / APE 5610A

### Restauration traditionnelle

→ Cette sous-classe comprend :

- l'activité de restauration avec un service à la table

→ Cette sous-classe comprend aussi :

- les activités des bars et des restaurants avec service de salle installés à bord de moyens de transport, s'ils sont exploités par des unités distinctes



Code NAF / APE 5610C

#TousAntiCovid

## Restauration de type rapide

### → Cette sous-classe comprend :

- la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables :

- les restaurants de restauration rapide
- les restaurants proposant principalement des repas à emporter
- la vente de crème glacée dans des chariots
- la vente de repas dans des équipements mobiles
- la préparation de repas sur des éventaires ou sur les marchés

### → Cette sous-classe comprend aussi :

- salons de thé

### → Cette sous-classe ne comprend pas :

- la vente au détail de nourriture par le biais de distributeurs automatiques



#TousAntiCovid

Code NAF / APE 5610B

Cafétérias et autres libres-services

→ Cette sous-classe comprend :

- la restauration en libre-service de type cafétéria



#TousAntiCovid

**Ainsi, toutes les sociétés titulaires  
d'un code **NAF/APE 5630Z** doivent  
fermer par décret.**



#TousAntiCovid

**Les autres commerces de type N qui cumulaient plusieurs activités dont celle relevant du code NAF/APE 5630Z ne peuvent plus continuer à exercer l'activité « débits de boisson », mais peuvent rester ouverts pour leurs autres activités accessoires.**



**#TousAntiCovid**

**Au moment où je vous parle, dans un souci d'équité et de non concurrence, une discussion est en cours à la Préfecture, pour limiter l'ouverture des ERP de type N (regroupant les débits de boisson et les restaurants), aux horaires correspondant aux prises de repas.**



**#TousAntiCovid**

**#FaireFaceEnsemble**

**#TousActeursResponsables**

**#SauvezDesViesRestezPrudents**